

ROUTE DE L'AERODROME 20  
1730 ECUVILLENS  
DOSSIER TRAITE PAR :  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
TEL : +41 26 411 12 14



**AERODROME REGIONAL  
FRIBOURG-ECUVILLENS SA**

**Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire de**  
**AREF Aérodrome Régional Fribourg-Ecuvillens SA**

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous communiquer l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires d'AREF Aérodrome Régional Fribourg-Ecuvillens SA, qui se tiendra

**le jeudi 20 juin 2024 à 19h30,  
à l'Auberge communale à Ecuvillens,**

L'ordre du jour comportera les points suivants :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2023.  
Le Conseil d'administration propose l'approbation du procès-verbal.  
Le procès-verbal ne sera pas lu lors de l'Assemblée générale.
2. Rapport annuel et des comptes annuels au 31 décembre 2023, rapport de l'organe de révision.  
Le Conseil d'administration propose l'approbation du rapport annuel et des comptes annuels.
3. Répartition du résultat de l'exercice 2023.  
Le Conseil d'administration propose le report à compte nouveau du résultat de l'exercice 2023.
4. Décharge aux membres du Conseil d'administration.  
Le Conseil d'administration propose de donner décharge aux membres du Conseil d'administration.
5. Nomination des membres du Conseil d'administration.  
Le Conseil d'administration propose la réélection des administrateurs suivants pour un nouveau mandat de trois ans :  
Laurent Aebi, Michael Hafner et Alexandre Triverio.  
Le Conseil d'administration prend note de la démission de Gilbert Biemann.
6. Nomination de l'organe de révision.  
Le Conseil d'administration propose la réélection de Multifiduciaire Fribourg SA en qualité d'organe de révision.
7. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 21 juin 2023, le rapport annuel, les comptes et le rapport de l'organe de révision de l'exercice arrêté au 31 décembre 2023 sont à la disposition des actionnaires au siège de la société, ainsi que sur le site internet de la société, vingt jours avant la date de l'assemblée.

Afin que l'assemblée puisse commencer à 19 heures 30 précises, nous vous demandons de vous présenter à l'entrée de la salle à 19 heures au plus tard pour le contrôle du registre des actionnaires. Les portes seront ouvertes à partir de 18 heures 30. Nous vous en remercions d'avance.

Selon la tradition, un apéritif sera offert après l'assemblée générale.

Nous nous réjouissons de vous rencontrer lors de cette occasion et vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos meilleures salutations.

Ecuvillens, le 22 mai 2024

Pour le Conseil d'administration

Louis-Armando Dupraz

Charles-Edouard Thiébaud



## **AREF Aérodrome régional Fribourg-Ecuvillens SA, Ecuvillens**

### **Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2023 Assemblée générale du 20 juin 2024**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Cet exercice 2023 marque le début d'une phase de transition. En effet, l'Aérodrome d'Ecuvillens entre dans une ère de turbulences et ces changements concernent un large spectre de domaine, allant de l'infrastructure informatique au personnel. Les domaines sont nombreux, avec des tâches complexes, des imprévus et des étapes qui s'échelonnent sur le long terme. Cette phase permettra toutefois de stabiliser et de développer l'aérodrome.

Dans ce contexte, vous trouverez ci-après la situation de notre société reprenant les informations relatives aux finances, aux activités aéronautiques et à notre infrastructure.

#### **1. Éléments financiers**

AREF SA termine l'année sur une perte de 12'153 CHF. Ce résultat négatif marque justement le début de profonds changements que nous devons mettre en œuvre pour notre aérodrome. Il est important aussi de prendre en compte, par la même occasion, le résultat plus satisfaisant de notre société AFS SA. En effet, AFS SA termine l'année avec une bénéfice de 55'902 CHF, permettant ainsi de réduire drastiquement sa dette. Il est important de noter que les évolutions des deux sociétés sont liées et la réduction de la dette d'AFS SA aura aussi des effets positifs pour AREF SA dans le futur.

Taxes d'atterrissage	148'225	15.59	157'585	15.61
Essence	290'571	30.57	336'775	33.35
Pétrole JET A1	46'090	4.85	72'204	7.15
Huile	501	0.05	557	0.06
Locations diverses	460'644	48.46	440'232	43.60
Taxes	5'084	0.53	4'373	0.43
Pertes sur clients	-491	-0.05	-1'979	-0.20
<b>Total</b>	<b>950'624</b>	<b>100.00</b>	<b>1'009'747</b>	<b>100.00</b>

En ce qui concerne AREF SA, nous pouvons noter notamment l'augmentation des charges du personnel (+25'000 CHF) et la diminution des produits des atterrissages (-9'000 CHF) ainsi que des ventes de carburants. Il s'agit de la conséquence des changements frappant l'aviation, avec des avions consommant moins de carburant et aussi plus légers, payant des taxes moins chères. De plus, le Conseil d'administration a souhaité effectuer dorénavant des amortissements fixes sur nos infrastructures et ne plus les adapter au bénéfice comme cela a été fait dans le passé, ce qui évitera de devoir effectuer des phases de rattrapage plus tard.

#### immeubles

	Terrains	Bâtiment H0	Bâtiments H1 à 4	Atelier H6	Hangar H7	Hangar H8	Total I
Au 31.12.2023							
<b>Valeur comptable</b>							
État au 01.01.2023	1'713'562	608'234	113'712	184'697	151'620	747'448	3'519'273
Acquisitions							0
Cessions							0
Reclassifications							0
Amortissements		-30'234	-6'510	-9'697	-7'620	-37'448	-91'509
<b>Total net au 31.12.2023</b>	<b>1'713'562</b>	<b>578'000</b>	<b>107'202</b>	<b>175'000</b>	<b>144'000</b>	<b>710'000</b>	<b>3'427'764</b>

	Terrains	Bâtiment H0	Bâtiments H1 à 4	Atelier H6	Hangar H7	Hangar H8	Total I
Au 31.12.2022							
<b>Valeur comptable</b>							
État au 01.01.2022	1'713'562	602'894	119'702	194'427	159'600	786'788	3'576'972
Acquisitions		5'341					5'341
Cessions							0
Reclassifications							0
Amortissements			-5'990	-9'730	-7'980	-39'340	-63'040
<b>Total net au 31.12.2022</b>	<b>1'713'562</b>	<b>608'234</b>	<b>113'712</b>	<b>184'697</b>	<b>151'620</b>	<b>747'448</b>	<b>3'519'273</b>

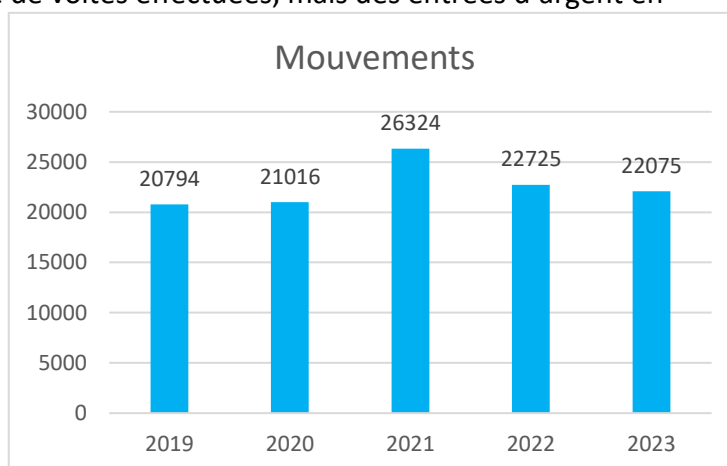
En ce qui concerne AFS SA, le chiffre d'affaires est aussi en recul par rapport à 2022, mais nous avons pu diminuer en conséquence les charges des achats et des prestations (-96'000 CHF), ce qui représente une très grande part du bénéfice exceptionnel de 2023.

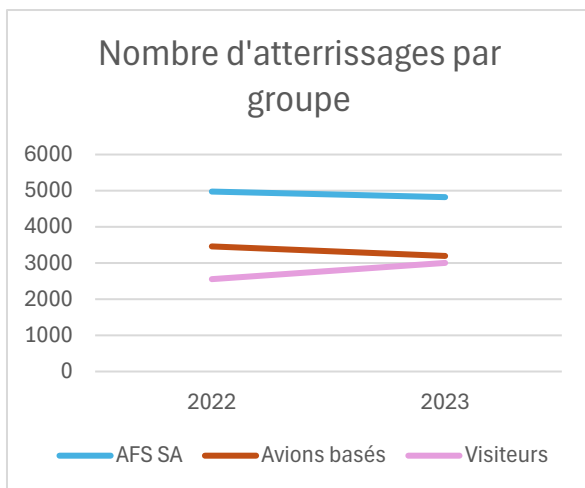
Produits des vols	569'937	78.48	623'855	81.44
Supplément d'essence	39'550	5.45	53'140	6.94
Instruction	87'728	12.08	70'311	9.18
Cours théoriques	14'354	1.98	4'866	0.64
Ventes matériel	14'924	2.05	15'184	1.98
Pertes sur clients	-232	-0.03	-1'319	-0.17
<b>Total</b>	<b>726'261</b>	<b>100.00</b>	<b>766'038</b>	<b>100.00</b>

Le bon résultat de AFS SA est aussi dû au bon fonctionnement de son école, le nombre encourageant de nouveaux élèves en est une preuve. A ce sujet, une enquête auprès de ces derniers a clairement montré leur intérêt pour notre formation grâce à notre présence sur les réseaux sociaux. Ces réseaux ont une influence importante et le choix du Conseil d'administration d'y renforcer la présence de l'aérodrome depuis 2022 porte ses fruits et permet d'assurer un renouvellement des pilotes actifs sur notre place.

## 2. Activités de vol

Le nombre de mouvements en 2023 est en très léger recul par rapport à 2022, mais il reste dans la fourchette des dernières années, si nous faisons exception de l'année 2021, relativement hors norme à cause du COVID. Nous avons ainsi comptabilisé 22'075 mouvements en 2023, dont 9'368 voltes. Notons au passage que l'Aérodrome d'Ecuvillens attire beaucoup de mouvements en écolage. Cela nous permet d'avoir un bon fonctionnement et un nombre élevé de voltes effectuées, mais des entrées d'argent en diminution par rapport aux années précédentes. Ce dernier point est accentué par les atterrissages d'avions plus légers (moins de 1'000 kg) que par le passé.

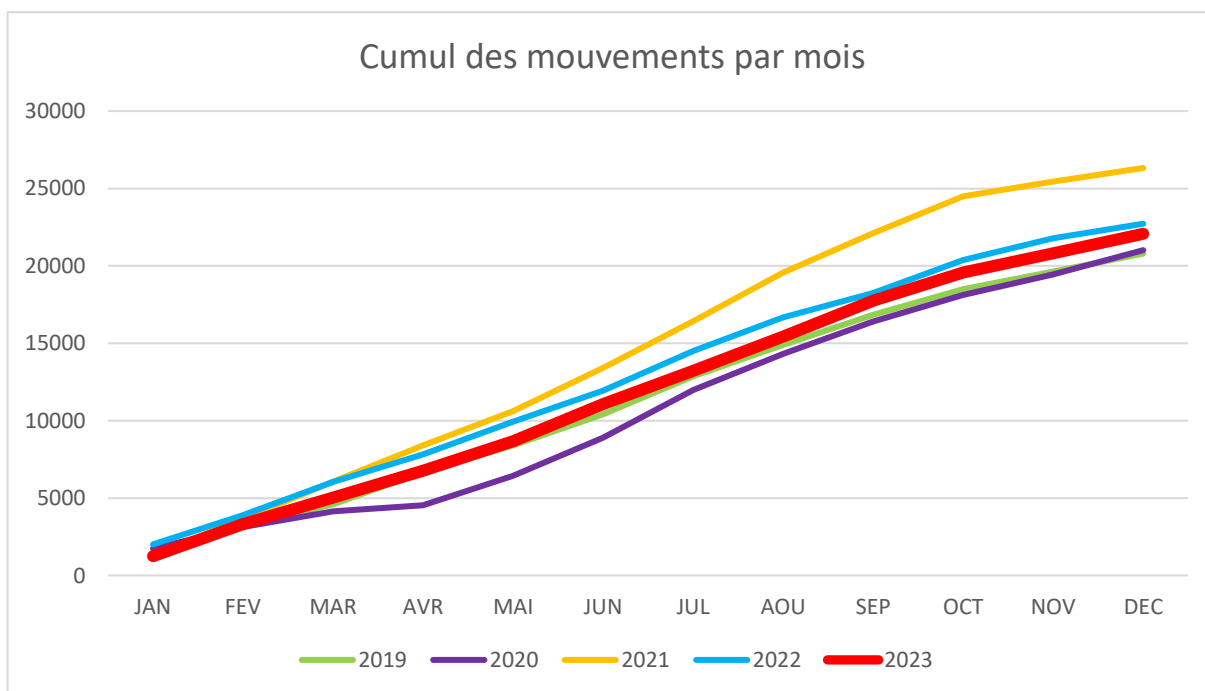




Ces atterrissages et décollages sont assez bien répartis durant l'année, même si nous avons pu constater une diminution de la fréquentation en novembre et décembre, comme les années précédentes. Les vols d'entraînement et les voyages privés représentent chacun quasiment 50% des mouvements. La grande majorité des vols se font en avion à moteur, les hélicoptères représentent uniquement 1% des mouvements, les planeurs 0.5% et les ecolights 0.15%. Nous pouvons constater

aussi une augmentation des atterrissages effectués par des avions visiteurs cette année (+450) contre une diminution des avions basés à Ecuwillens (AFS SA : -150 ; avions privés : -260). Cette comparaison est aussi valable si l'on se réfère aux chiffres d'avant COVID.

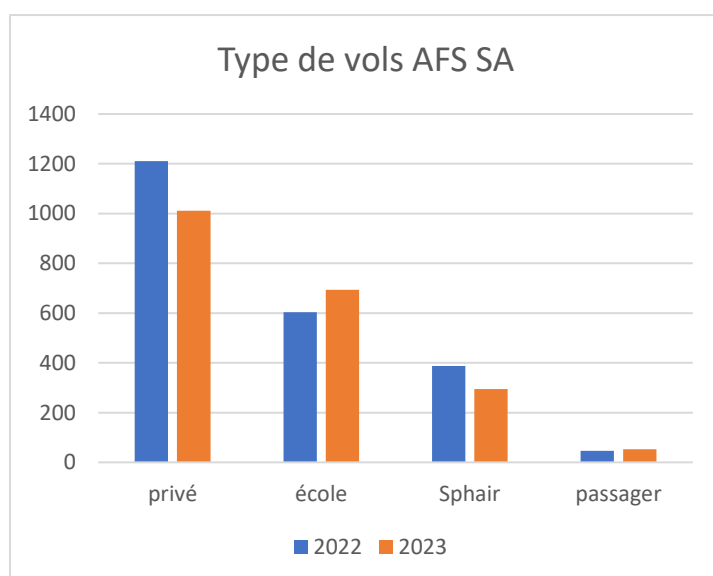
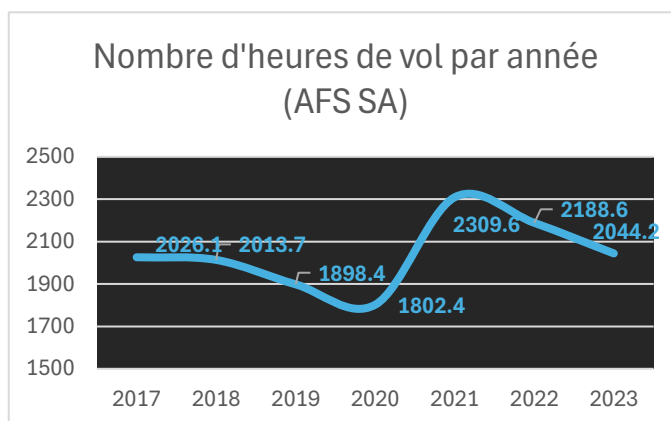
Si nous prenons en compte que de plus en plus de mouvements sont dus à l'écolage (basé ou extérieur), il est possible de comprendre la diminution des produits pour AREF SA, car le prix des taxes d'atterrissages est moins élevé.



Au niveau de la sécurité aéronautique, aucun accident majeur n'est à signaler, nous pouvons cependant constater la trop forte augmentation de décollages alors qu'un avion se trouve en finale. Cela est principalement dû à une mauvaise annonce ou une écoute lacunaire de la radio et il est important d'y prêter une meilleure attention.

Dix pilotes ont terminé leur formation et quatre ont effectué un proficiency check. Notre école a aussi accueilli sept cours Sphair (36 élèves) et elle englobe aussi les avions du groupe « glacier », « voltige » et « gyrocoptères » pour leur formation.

Les avions de AFS SA ont volé 2044.2 heures en 2023, soit 144.2 heures de moins qu'en 2022. Les vols privés représentent environ la moitié des heures de vol, le restant étant les vols de formation, les cours Sphair et les vols « passagers ».



Nous constatons que les activités de vol diminuent à nouveau après une augmentation liée à la fin de la période COVID. Malgré les fluctuations annuelles, les vols privés sont restés relativement stables depuis 2017, les variations provenaient surtout de l'école. Tout porte à croire que les heures relativement élevées de 2021 et, dans une moindre mesure de 2022, sont à mettre sur le compte d'un effet rattrapage des vols non-effectués durant la première partie de la période Covid.

Les collaborations entreprises jusqu'à présent, soit avec l'école de Gruyère pour les cours théoriques, soit avec d'autres partenaires pour la location des avions nous satisfont totalement et nous continuerons de travailler avec eux.

### 3. Gestion des infrastructures

En 2023, plusieurs projets ont débuté et ne seront concrétisés réellement qu'en 2024.

Cela étant dit, parmi les projets terminés, nous pouvons mentionner les activités d'entretien de la piste et de l'aire de roulage en colmatant des fissures, cette année 690m ont été rebouchés. Les toilettes du bâtiment principal ont aussi dû être modifiées et des réparations ont eu lieu au restaurant, notamment pour la terrasse.

Dans les projets qui seront clos en 2024, nous pouvons signaler le remplacement du second véhicule d'intervention nous permettant de ne pas fermer la piste dans le cas où nous aurions un problème avec le premier camion. Mecanair a aussi souhaité s'agrandir légèrement dans le hangar 6 et ils occuperont désormais aussi la partie située sous leur bureau, côté Posat.

Afin de remédier aux problèmes d'ordre dans les hangars, une première action afin de savoir à qui appartenait les armoires et autres matériels qui s'y trouvaient a eu lieu. Une journée de débarras a ensuite été organisée pour permettre de faire partiellement de l'ordre dans les hangars.

Un règlement d'utilisation et de location des salles de théories de l'aérodrome a été élaboré afin de clarifier les données. Les associations liées à l'aérodrome ont été consultées en amont. Le Conseil d'administration a aussi trouvé une solution pour remplacer le système de contrôle des heures des avions et de facturation élaboré par Philippe Broillet à l'époque. S'il s'agissait d'un programme très utile et adapté à notre manière de travailler, il devenait instable et nous ne pouvions pas le mettre à niveau. Après une longue et méticuleuse phase de recherches et de sélections, le choix s'est porté sur Airmanager, un système relativement complet, nous permettant de reprendre l'entier de ce que l'ancien système faisait sans devoir nous lancer seuls dans l'élaboration d'un nouveau logiciel ou d'en développer une partie pour combler ce qu'une solution commerciale tierce n'aurait pas pu faire. La mise en place d'Airmanager n'est pas forcément simple et cela induira probablement des modifications dans notre manière de travailler.

Le projet d'infrastructure supplémentaire nécessaire pour la distribution de carburant UL (en complément des carburants LL et Jet A1 déjà présent) est toujours en cours.

Enfin, nous pouvons encore signaler quelques projets en cours d'élaboration ou actuellement en discussion au sein du Conseil d'administration :

- Pose de panneaux solaires.
- Refonte du site internet.
- Réaffectation de l'ancienne salle de théorie et de l'ancien bureau C.
- Terrasse du restaurant.

## **Conclusion**

Un aérodrome régional nécessite une gestion qui doit prendre en compte des exigences qui croissent avec le temps. Les attentes des autorités et des clients sont telles que chaque poste doit être de plus en plus professionnalisé, laissant moins de place à des solutions telles que nous avons pu en mettre en œuvre dans le passé, même si à l'époque elles s'étaient montrées pleinement suffisantes.

En 2023, nous avons aussi pris congé de Christiane Pillonel, qui a fait valoir son droit à la retraite. Elle nous a très chaleureusement accompagné pendant de longues années, nous rendant de très bons services. Son sens de l'accueil et son sourire nous manquent déjà, mais nous ne pouvons que lui souhaiter une longue et belle retraite, pleine d'agréables surprises.

Samuel Chammartin nous a aussi quitté pour rejoindre le corps des pompiers de l'aérodrome de Payerne. Il a su amener une vision professionnelle et surtout pragmatique pour la sécurité et la mise en place des exercices « feu » de l'aérodrome. Nous espérons que son départ vers un monde pompier professionnel saura lui réserver de beaux moments et nous le remercions pour tout le travail accompli avec nous. Bryan Monney a repris cette responsabilité et nous le remercions pour son engagement : son expertise est fortement appréciée auprès des collaborateurs de l'aérodrome. Nous tenons également à vous informer qu'en septembre 2024 un exercice feu de grande envergure aura lieu à l'aérodrome sous sa conduite.

Enfin, nous avons accueilli trois nouveaux membres au sein de notre conseil l'année passée, Patrice Robatel, Réginald Sapin et Gilbert Biemann. Nous ne pouvons toutefois que regretter le choix de ce dernier de remettre son mandat d'administrateur, mais nous le remercions pour son engagement apprécié durant cette période.

Ecuvillens, le 27 mai 2024

Pour le Conseil d'administration

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Thiébaud', with a stylized flourish at the end.

Charles-Édouard Thiébaud  
Président





---

Date	:	Mercredi 21.06.2023 à 19 :30 h.
Lieu	:	Auberge communale d'Ecuvillens
Présidence	:	M. Louis-Armando Dupraz
Participants	:	41 actionnaires + 26 représentés
Représentation directe	:	6'616 actions
Majorité absolue	:	3'309 actions

---

A 19:41 h. le président ouvre l'assemblée générale ordinaire de AREF SA et souhaite la bienvenue à M. Gabriel Rossier, membre du comité central de l'Aéro-Club Suisse.

Les invités suivants se sont excusés : M. L'Eplattenier, conseiller auprès de la Banque Cantonale de Fribourg, la Commune de Hauterive, M. Jean-François Steiert de la Direction de l'Aménagement, M. Toffel de l'Institut de Grangeneuve, M. Borcard de l'Etablissement Cantonal des Bâtiments, M. Morard de l'Union fribourgeoise du Tourisme, le Groupe E, l'Office fédéral de l'Aviation et la Société d'Aviation de la Gruyères.

22 autres actionnaires se sont également excusés. L'assemblée a été convoquée le 31 mai, en respectant le délai statutaire de 20 jours ; elle peut se constituer.

M. Dupraz informe que la secrétaire enregistre les délibérations de l'assemblée dans le but de faciliter la tenue du P.-V. M. Dupraz salue également la présence de nos actionnaires singinois et précise que si ces derniers souhaitent poser des questions en allemand ils peuvent le faire.

Le Président passe la parole à M. Charles-Edouard Thiébaud qui abordera la question des votes afin que cette année la question des votations soit clairement expliquée.

M. Charles-Edouard Thiébaud, explique que lors d'un 1<sup>er</sup> tour, tous les votes se font à la majorité absolue, c'est-à-dire que les abstentions comptent dans le calcul. S'il n'y a pas de majorité absolue, un 2<sup>ème</sup> tour se fera et à ce moment la majorité simple sera appliquée. Concernant les votes à bulletins secrets, le Conseil propose 3 possibilités : aucun vote à bulletin secret, on vote tout à bulletin secret, on ne vote pas à bulletin secret sauf certains points. Pour éviter des malentendus, M. Thiébaud demande à l'assemblée si quelqu'un désire le vote par bulletin secret. L'assemblée ne désire pas de vote à bulletin secret. Les votes se feront donc à main levée.

Le président désigne les scrutateurs de la soirée : M. Jean-Jaques Ducry ainsi que M. Sébastien Bugnon, acceptés par l'assemblée.

L'assemblée est représentée par 6'616 voix, par conséquent la majorité absolue est à 3'309 voix.

### **1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23.06.2022.**

Personne ne souhaitant la lecture du P.-V, publié sur internet, celui-ci est accepté à l'unanimité par l'assemblée.

### **2. Présentation du rapport annuel et des comptes annuels au 31 décembre 2022, lecture du rapport de l'organe de révision.**

M. Thiébaud donne la parole à M. Triverio pour la lecture du rapport annuel également publié sur internet et diffusé sur l'écran.

M. Triverio remercie M. Benoît Bersier pour tout le travail effectué pour l'entretien des installations et des bâtiments durant toutes ces années.

M. Kessler de Multifiduciaire donne des informations sur les comptes donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes.

M. Bugnon demande la durée de validité d'un bon de vol. Les bons vols sont assainis après 5 ans.

A l'unanimité l'assemblée approuve le rapport annuel ainsi que les comptes 2022.

### **3. Répartition du résultat de l'exercice 2021.**

L'assemblée accepte à l'unanimité le report à compte nouveau du bénéfice 2022



**4. Décharge aux membres du Conseil d'administration.**

A l'unanimité, l'assemblée donne décharge au Conseil d'administration pour la gestion 2022.

**5. Nomination des membres du Conseil d'administration.**

Monsieur Dupraz annonce son souhait de se retirer de la présidence du Conseil d'administration. Comme nouveau président, le Conseil d'administration propose Monsieur Charles-Edouard Thiébaud. Celui-ci est réélu pour un nouveau mandat d'administrateur pour trois ans, et comme président du Conseil, par 6'600 voix pour et 16 contre.

Les personnes suivantes sont proposées pour rentrer au sein du Conseil d'Administration :

Monsieur Gilbert Biemann, Monsieur Patrice Robatel et Monsieur Réginald Sapin.

- Gilbert Biemann est élu avec 6'584 voix pour et 32 abstentions.
- Patrice Robatel est élu avec 6'557 voix pour et 59 abstentions.
- Réginald Sapin est élu avec 6'615 voix pour et 1 abstention.

David Galley demande s'il y a un nombre maximum de personne prévu pour le Conseil d'administration et s'il est possible de nommer un nouveau membre en tant que président. Il souhaite aussi savoir quel poste sera attribué à qui. Pour rappel, le Conseil d'administration décide lui-même de son organisation selon les statuts de la Société. Messieurs Robatel et Biemann remplaceront Monsieur Bersier pour la gestion des infrastructures. Monsieur Réginald Sapin s'occupera des finances.

**6. Nomination de l'organe de révision.**

Le mandat de Multifiduciaire en qualité d'organe de révision est reconduit pour une nouvelle année à l'unanimité par l'assemblée.

**7. Divers.**

Le président réitère ses remerciements à Monsieur Benoit Bersier pour son dévouement durant toutes ces années. Il remercie également chaleureusement Monsieur Samuel Chammartin qui a arrêté sa fonction de responsable du service de secours.

Andreas Knabe explique que Wikiplane loue et exploite un Kodiak et un Pilatus Porter. Ils collaborent avec l'École de parachutisme de Château d'Oex. Ils souhaiteraient un changement de politique pour atterrir à Ecuwillens lorsque Flying Devil n'est pas là. Le Conseil d'administration lui répond qu'il avait été décidé que le Para-Club Fribourg était le point de contact pour les activités de parachutisme et non Flying Devil.

Messieurs Galley et Egger demandent à ce qu'un changement de tenanciers soit effectué pour le restaurant. Le Conseil d'administration rappelle qu'il s'agit d'un contrat de bail que nous ne pouvons pas résilier à notre gré.

Aucune autre question n'intervenant, M. Dupraz lève également la partie statutaire de cette soirée à 20h55 et invite les membres présents à un apéritif de circonstance.

Ecuwillens, le 28 novembre 2023

  
Christelle Berger  
Secrétaire

  
Charles-Edouard Thiébaud  
Président

# **AERODROME REGIONAL FRIBOURG-ECUVILLENS SA**

**COMPTES ANNUELS  
AU 31 DÉCEMBRE 2023**

## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

à l'Assemblée générale de

### **AREF Aéroport Régional Fribourg-Ecuvillens SA**

Ecuvillens

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la société **AREF Aéroport Régional Fribourg-Ecuvillens SA** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels, présentant un total de bilan de **CHF 4'595'259** et une perte de **CHF 12'153**, ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fribourg, le 29 avril 2024

### **Multifiduciaire Fribourg SA**

Marc Baudin  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

David Fleury  
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels et proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan

**COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2023**

- Rapport de l'organe de révision
  
- Bilan au 31 décembre 2023
  
- Compte de résultat  
Période du 01.01.2023 au 31.12.2023
  
- Annexe selon art. 959c CO et notes
  
- Proposition relative à l'emploi  
du bénéfice au bilan

# Aérodrome régional Fribourg - Ecuwillens SA Ecuwillens

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

exprimé en CHF

	Notes	2023	%	2022	%
<b>ACTIF</b>					
Trésorerie		414'548	9.02	541'906	11.24
Créances résultant de ventes	1	17'426	0.38	16'629	0.35
Autres créances à court terme		8'943	0.19	8'804	0.18
Stocks		52'100	1.13	68'552	1.42
Actifs de régularisation		8'687	0.19	4'672	0.10
<b>Actif circulant</b>		<b>501'704</b>	<b>10.92</b>	<b>640'563</b>	<b>13.29</b>
Immobilisations financières	2	244'990	5.33	191'990	3.98
Immobilisations corporelles meubles	13	72'800	1.58	91'541	1.90
Immobilisations corporelles immeubles	14	3'775'765	82.17	3'895'686	80.83
<b>Actif immobilisé</b>		<b>4'093'555</b>	<b>89.08</b>	<b>4'179'218</b>	<b>86.71</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>4'595'259</b>	<b>100.00</b>	<b>4'819'781</b>	<b>100.00</b>
<b>PASSIF</b>					
Dettes résultant d'achats		27'156	0.59	33'289	0.69
Dettes à court terme portant intérêt	3	88'000	1.92	103'652	2.15
Autres dettes à court terme		12'776	0.28	26'476	0.55
c/c AFS		42'526	0.93	59'025	1.22
Dettes envers anciens sociétaires		38'700	0.84	38'700	0.80
Passifs de régularisation		14'855	0.32	7'686	0.16
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>224'013</b>	<b>4.87</b>	<b>268'828</b>	<b>5.58</b>
Dettes à long terme portant intérêt		1'642'500	35.74	1'789'196	37.12
Provisions	4	20'393	0.44	50'000	1.04
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		<b>1'662'893</b>	<b>36.19</b>	<b>1'839'196</b>	<b>38.16</b>
<b>Total des capitaux étrangers</b>		<b>1'886'906</b>	<b>41.06</b>	<b>2'108'024</b>	<b>43.74</b>
Capital-actions		2'379'000	51.77	2'379'000	49.36
Propres parts du capital		-20'625	-0.45	-29'375	-0.61
Réserve légale issue du bénéfice		37'438	0.81	37'248	0.77
Résultat reporté		324'694	7.07	321'186	6.66
Résultat de l'exercice		-12'153	-0.26	3'698	0.08
<b>Total des capitaux propres</b>	15	<b>2'708'353</b>	<b>58.94</b>	<b>2'711'757</b>	<b>56.26</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>4'595'259</b>	<b>100.00</b>	<b>4'819'781</b>	<b>100.00</b>

# Aérodrome régional Fribourg - Ecuwillens SA

## Ecuwillens

### COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE

exprimé en CHF

	Notes	<u>2023</u>	%	<u>2022</u>	%
Produits des ventes et des prestations		950'624	100.00	1'009'747	100.00
<i>Chiffre d'affaires</i>	5	950'624	100.00	1'009'747	100.00
Charges des achats et des prestations		-310'794	-32.69	-351'777	-34.84
<i>Charges des achats et des prestations</i>	6	-310'794	-32.69	-351'777	-34.84
<b>Marge brute</b>		<b>639'830</b>	<b>67.31</b>	<b>657'970</b>	<b>65.16</b>
Autres produits d'exploitation		15'799	1.66	36'137	3.58
<i>Autres produits d'exploitation</i>		15'799	1.66	36'137	3.58
Charges de personnel	7	-346'163	-36.41	-321'338	-31.82
Entretien, réparations, remplacements	8	-60'996	-6.42	-58'249	-5.77
Assurances		-26'651	-2.80	-27'272	-2.70
Taxes et contribution immobilière		-13'884	-1.46	-13'224	-1.31
Charges d'énergie et évacuation des déchets		-13'241	-1.39	-15'145	-1.50
Charges d'administration et d'informatique	9	-36'578	-3.85	-41'009	-4.06
Publicité et frais de représentation		-6'463	-0.68	-4'852	-0.48
Autres charges d'exploitation	10	-26'574	-2.80	-39'167	-3.88
<i>Charges d'exploitation</i>		-530'550	-55.81	-520'256	-51.52
<b>Excédent brut d'exploitation (EBITDA)</b>		<b>125'078</b>	<b>13.16</b>	<b>173'851</b>	<b>17.22</b>
Dotations aux amortissements	13-14	-138'662	-14.59	-125'759	-12.45
Variation provisions pour perte sur créances		0	0.00	-250	-0.02
Variation provisions pour participations	2	53'000	5.58	2'123	0.21
<b>Résultat d'exploitation (EBIT)</b>		<b>39'416</b>	<b>-1.43</b>	<b>49'965</b>	<b>4.76</b>
Produits financiers		171	0.02	0	0.00
Charges financières		-45'909	-4.83	-41'201	-4.08
<i>Résultat financier</i>	11	-45'738	-4.81	-41'201	-4.08
Produits exceptionnels		0	0.00	216	0.02
Charges exceptionnelles		-322	-0.03	-200	-0.02
<i>Résultat exceptionnel</i>	12	-322	-0.03	16	0.00
<b>Résultat avant impôts (EBT)</b>		<b>-6'644</b>	<b>-6.27</b>	<b>8'779</b>	<b>0.68</b>
Impôts		-5'510	-0.58	-5'081	-0.50
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>-12'153</b>	<b>-6.85</b>	<b>3'698</b>	<b>0.18</b>

# Aérodrome régional Fribourg - Ecuwillens SA Ecuwillens

ANNEXE SELON ART. 959c CO

exprimé en CHF

## Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse. Les principaux postes des états financiers ont été portés au bilan conformément aux informations ci-après.

### A Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et les autres créances à court terme sont comptabilisées à leur valeur nominale, sous déduction de corrections de valeurs individuelles économiquement nécessaires.

### B Actifs nantis et dettes découlant d'opérations de crédit-bail

	2023	2022
<i>Actifs nantis</i>		
Remise en pleine propriété de la Banque Cantonale de Fribourg de six cédules hypothécaires	1'902'000	1'902'000
<b>Total</b>	<b>1'902'000</b>	<b>1'902'000</b>

### Dettes découlant d'opérations de crédit-bail non inscrites au bilan

Informatique : Canon iR Adv. C5235i	7'176	9'048
<b>Total</b>	<b>7'176</b>	<b>9'048</b>

### C Moyenne annuelle des emplois à plein temps ne dépassant pas les seuils de 10, 50 ou 250

Le nombre d'emplois à plein temps ne dépasse pas 10 en moyenne annuelle.

### D Propres actions

	2023	2022
<b>AREF Aérodrome Régional Fribourg-Ecuwillens SA</b>		
Capital-action de la société	2'379'000 CHF	2'379'000 CHF
Solde au 01.01.	235 pces	299 pces
Acquisition	0 pces	0 pces
Aliénation	70 pces	64 pces
Solde au 31.12.	165 pces	235 pces
Valeur comptable de l'action	125 CHF	125 CHF
Valeur comptable totale de l'action	20'625 CHF	29'375 CHF
Quote-part de participation	0.867 %	1.235 %

### E Autres informations prescrites par la loi

Aucune autre information ne s'applique.



# Aérodrome régional Fribourg - Ecuwillens SA Ecuwillens

ANNEXE SELON ART. 959c CO ET NOTES

exprimé en CHF

	2023	%	2022	%
<b>1. Créances résultant de ventes</b>				
Créances envers des tiers	18'296	104.99	17'499	105.23
Provision pour perte sur créances	-870	-4.99	-870	-5.23
<b>Total</b>	<b>17'426</b>	<b>100.00</b>	<b>16'629</b>	<b>100.00</b>
<b>2. Immobilisations financières</b>				
<b>Participations Air Fribourg Services SA</b>				
Capital de la société	286'479 CHF		286'479 CHF	
Quote-part de participation	100 %		100 %	
Valeur comptable de la participation	284'500 CHF		284'500 CHF	
<b>Ajustement valeur des participations</b>				
État au 1.1.	-92'510 CHF		-94'633 CHF	
Dissolution	53'000 CHF		2'123 CHF	
<i>Etat au 31.12.</i>	-39'510 CHF		-92'510 CHF	
<b>Total</b>	<b>244'990</b>	<b>100.00</b>	<b>191'990</b>	<b>100.00</b>
<b>3. Dettes à court terme portant intérêt</b>				
BCF prêt hypothécaire à court terme	88'000	100.00	88'000	84.90
Prêt COVID à court terme	0	0.00	15'652	15.10
<b>Total</b>	<b>88'000</b>	<b>100.00</b>	<b>103'652</b>	<b>100.00</b>
<b>4. Provisions</b>				
<b>Provision pour sinistre essence</b>				
État au 1.1.	50'000	245.19	50'000	100.00
Constitution	0	0.00	0	0.00
Utilisation	-29'607	-145.19	0	0.00
Transfert	0	0.00	0	0.00
Dissolution	0	0.00	0	0.00
<i>Etat au 31.12.</i>	20'393	100.00	50'000	100.00
<b>Total</b>	<b>20'393</b>	<b>100.00</b>	<b>50'000</b>	<b>100.00</b>

Concernant la provision pour sinistre essence, le décompte définitif a pu être finalisé au printemps 2023 et les indemnités ont été versées. Le solde de la provision est maintenu par mesure de prudence.

# Aérodrome régional Fribourg - Ecuwillens SA Ecuwillens

ANNEXE SELON ART. 959c CO ET NOTES

exprimé en CHF

	<u>2023</u>	%	<u>2022</u>	%
<b>5. Chiffre d'affaires</b>				
Taxes d'atterrissage	148'225	15.59	157'585	15.61
Essence	290'571	30.57	336'775	33.35
Pétrole JET A1	46'090	4.85	72'204	7.15
Huile	501	0.05	557	0.06
Locations diverses	460'644	48.46	440'232	43.60
Taxes	5'084	0.53	4'373	0.43
Pertes sur clients	-491	-0.05	-1'979	-0.20
<b>Total</b>	<b>950'624</b>	<b>100.00</b>	<b>1'009'747</b>	<b>100.00</b>
<b>6. Charges des achats et des prestations</b>				
Achat essence	257'598	82.88	288'516	82.02
Achat pétrole JET A1	41'929	13.49	59'823	17.01
Achat huile	2'096	0.67	1'160	0.33
Achat mazout chauffage	8'170	2.63	1'278	0.36
Autres charges	1'000	0.32	1'000	0.28
<b>Total</b>	<b>310'794</b>	<b>100.00</b>	<b>351'777</b>	<b>100.00</b>
<b>7. Charges de personnel</b>				
Salaires	295'264	85.30	285'813	88.94
Charges sociales	39'133	11.30	35'525	11.06
Autres charges de personnel	11'767	3.40	0	0.00
<b>Total</b>	<b>346'163</b>	<b>100.00</b>	<b>321'338</b>	<b>100.00</b>
<b>8. Entretien, réparations, remplacements</b>				
Machines et véhicules	8'653	14.19	11'921	20.47
Avions	0	0.00	11'635	19.98
Bâtiments	46'851	76.81	28'162	48.35
Piste	5'493	9.00	6'530	11.21
<b>Total</b>	<b>60'996</b>	<b>100.00</b>	<b>58'249</b>	<b>100.00</b>
<b>9. Charges d'administration et d'informatique</b>				
Matériel de bureau et informatique	19'541	53.42	28'476	69.44
Téléphone, fax et internet	3'840	10.50	3'495	8.52
Frais de ports	27	0.07	439	1.07
Honoraires fiduciaire	13'169	36.00	8'600	20.97
<b>Total</b>	<b>36'578</b>	<b>100.00</b>	<b>41'009</b>	<b>100.00</b>

# Aérodrome régional Fribourg - Ecuwillens SA Ecuwillens

ANNEXE SELON ART. 959c CO ET NOTES

exprimé en CHF

	2023	%	2022	%
<b>10. Autres charges d'exploitation</b>				
Frais divers	21'289	80.11	28'180	71.95
TVA non récupérable	277	1.04	312	0.80
Frais pompiers	5'007	18.84	10'674	27.25
<b>Total</b>	<b>26'574</b>	<b>100.00</b>	<b>39'167</b>	<b>100.00</b>
<b>11. Résultat financier</b>				
Intérêts sur liquidités	171	-0.37	0	0.00
<i>Total des produits financiers</i>	<i>171</i>	<i>-0.37</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>
Intérêts sur dettes financières	-40'673	88.93	-35'822	86.94
Commissions et frais bancaires	-5'236	11.45	-5'380	13.06
<i>Total des charges financières</i>	<i>-45'909</i>	<i>100.37</i>	<i>-41'201</i>	<i>100.00</i>
<b>Total</b>	<b>-45'738</b>	<b>100.00</b>	<b>-41'201</b>	<b>100.00</b>
<b>12. Résultat exceptionnel</b>				
Impôts exercices précédents	0	0.00	216	1371.58
<i>Total des produits exceptionnels</i>	<i>0</i>	<i>0.00</i>	<i>216</i>	<i>1371.58</i>
Impôts exercices précédents	-322	100.00	0	0.00
Divers	0	0.00	-200	-1271.58
<i>Total des charges exceptionnelles</i>	<i>-322</i>	<i>100.00</i>	<i>-200</i>	<i>-1271.58</i>
<b>Total</b>	<b>-322</b>	<b>100.00</b>	<b>16</b>	<b>100.00</b>

# Aérodrome régional Fribourg - Ecuwillens SA Ecuwillens

ANNEXE SELON ART. 959c CO

exprimé en CHF

13. Immobilisations corporelles meubles	Mobilier et machines Aérodrome	Véhicules piste	Mobilier et machines Bureau	Avion HB-TEA	Mobilier et machines Restaurant	Total
<b>Au 31.12.2023</b>						
<b>Valeur comptable</b>						
État au 01.01.2023	3'720	3'529	37'610	38'282	8'400	<b>91'541</b>
Acquisitions						<b>0</b>
Cessions						<b>0</b>
Amortissements	-920	-1'529	-9'610	-4'282	-2'400	<b>-18'741</b>
<b>Total net au 31.12.2023</b>	<b>2'800</b>	<b>2'000</b>	<b>28'000</b>	<b>34'000</b>	<b>6'000</b>	<b>72'800</b>
<b>Au 31.12.2022</b>						
<b>Valeur comptable</b>						
État au 01.01.2022	4'960	2'701	50'150	42'542	1	<b>100'354</b>
Acquisitions		3'188			10'548	<b>13'736</b>
Cessions						<b>0</b>
Amortissements	-1'240	-2'360	-12'540	-4'260	-2'149	<b>-22'549</b>
<b>Total net au 31.12.2022</b>	<b>3'720</b>	<b>3'529</b>	<b>37'610</b>	<b>38'282</b>	<b>8'400</b>	<b>91'541</b>

# Aérodrome régional Fribourg - Ecuwillens SA Ecuwillens

ANNEXE SELON ART. 959c CO

exprimé en CHF

## 14. Immobilisations corporelles immeubles

	Terrains	Bâtiment H0	Bâtiments H1 à H5	Atelier H6	Hangar H7	Hangar H8	Total I
<b>Au 31.12.2023</b>							
<b>Valeur comptable</b>							
État au 01.01.2023	1'713'562	608'234	113'712	184'697	151'620	747'448	<b>3'519'273</b>
Acquisitions							<b>0</b>
Cessions							<b>0</b>
Reclassifications							<b>0</b>
Amortissements		-30'234	-6'510	-9'697	-7'620	-37'448	<b>-91'509</b>
<b>Total net au 31.12.2023</b>	<b>1'713'562</b>	<b>578'000</b>	<b>107'202</b>	<b>175'000</b>	<b>144'000</b>	<b>710'000</b>	<b>3'427'764</b>

<b>Au 31.12.2022</b>							
<b>Valeur comptable</b>							
État au 01.01.2022	1'713'562	602'894	119'702	194'427	159'600	786'788	<b>3'576'972</b>
Acquisitions		5'341					<b>5'341</b>
Cessions							<b>0</b>
Reclassifications							<b>0</b>
Amortissements			-5'990	-9'730	-7'980	-39'340	<b>-63'040</b>
<b>Total net au 31.12.2022</b>	<b>1'713'562</b>	<b>608'234</b>	<b>113'712</b>	<b>184'697</b>	<b>151'620</b>	<b>747'448</b>	<b>3'519'273</b>

# Aérodrome régional Fribourg - Ecuwillens SA Ecuwillens

ANNEXE SELON ART. 959c CO

exprimé en CHF

14. Immobilisations corporelles immeubles	Piste en dur	Place boussole	Station essence	Infrastructures autres	Bureau & restaurant	Total II	Total Immobilisations corporelles immeubles
<b>Au 31.12.2023</b>							
<b>Valeur comptable</b>							
État au 01.01.2023	114'660	1	6'966	9'027	245'760	<b>376'414</b>	<b>3'895'686</b>
Acquisitions						0	0
Cessions						0	0
Reclassifications						0	0
Amortissements	-11'660	0	-966	-3'027	-12'760	<b>-28'413</b>	<b>-119'921</b>
<b>Total net au 31.12.2023</b>	<b>103'000</b>	<b>1</b>	<b>6'000</b>	<b>6'000</b>	<b>233'000</b>	<b>348'001</b>	<b>3'775'765</b>
<b>Au 31.12.2022</b>							
<b>Valeur comptable</b>							
État au 01.01.2022	127'400	1	6'966	10'745	255'383	<b>400'494</b>	<b>3'977'466</b>
Acquisitions				4'311	11'778	<b>16'089</b>	<b>21'430</b>
Cessions						0	0
Reclassifications						0	0
Amortissements	-12'740			-6'030	-21'400	<b>-40'170</b>	<b>-103'210</b>
<b>Total net au 31.12.2022</b>	<b>114'660</b>	<b>1</b>	<b>6'966</b>	<b>9'027</b>	<b>245'760</b>	<b>376'414</b>	<b>3'895'686</b>

# Aérodrome régional Fribourg - Ecuwillens SA Ecuwillens

ANNEXE SELON ART. 959c CO

exprimé en CHF

15. Fonds propres	Capital de la société	Propres parts du capital	Capital de la société non libéré	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Bénéfice accumulé	Total
<b>Au 31.12.2023</b>							
Situation au 01.01.2023	2'379'000	-29'375	0	0	37'248	324'884	<b>2'711'757</b>
Attribution à la réserve générale					190	-190	<b>0</b>
Bénéfice de l'exercice						-12'153	<b>-12'153</b>
Variation des propres parts du capital		8'750					<b>8'750</b>
<i>État au 31.12.2023</i>	<i>2'379'000</i>	<i>-20'625</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>37'438</i>	<i>312'541</i>	<b><i>2'708'353</i></b>
<b>Au 31.12.2022</b>							
Situation au 01.01.2022	2'379'000	-37'375	0	0	36'808	321'626	<b>2'700'059</b>
Attribution à la réserve générale					440	-440	<b>0</b>
Bénéfice de l'exercice						3'698	<b>3'698</b>
Variation des propres parts du capital		8'000					<b>8'000</b>
<i>État au 31.12.2022</i>	<i>2'379'000</i>	<i>-29'375</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>37'248</i>	<i>324'884</i>	<b><i>2'711'757</i></b>

# Aérodrome régional Fribourg - Ecuwillens SA Ecuwillens

## PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVE À L'EMPLOI DU RÉSULTAT AU BILAN

exprimé en CHF

	2023	2022
<b>Montant à disposition de l'Assemblée générale</b>		
Solde reporté de l'exercice précédent	324'694	321'186
Résultat de l'exercice	-12'153	3'698
<b>RÉSULTAT AU BILAN</b>	<b>312'541</b>	<b>324'884</b>

### Proposition d'utilisation du bénéfice

Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	0	-190
<b>Total d'attribution aux réserves</b>	<b>0</b>	<b>-190</b>
<b>Report à nouveau</b>	<b>312'541</b>	<b>324'694</b>
<b>RÉSULTAT AU BILAN</b>	<b>312'541</b>	<b>324'884</b>



# AIR-FRIBOURG SERVICES SA

COMPTES ANNUELS  
AU 31 DÉCEMBRE 2023

**COMPTES ANNUELS AU 31 DÉCEMBRE 2023**

- Rapport de l'organe de révision
- Bilan au 31 décembre 2023
- Compte de résultat  
Période du 01.01.2023 au 31.12.2023
- Annexe selon art. 959c CO et notes

## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

à l'Assemblée générale de

**AIR-FRIBOURG SERVICES SA**

Ecuvillens

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la société **AIR-FRIBOURG SERVICES SA** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels, présentant un total de bilan de **CHF 336'472** et un bénéfice de **CHF 55'902**, ainsi que la proposition concernant l'emploi du résultat ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fribourg, le 29 avril 2024

### Multifiduciaire Fribourg SA

Marc Baudin  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

David Fleury  
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels et proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan

# Air-Fribourg Services SA Ecuwillens

**BILAN AU 31 DÉCEMBRE**

exprimé en CHF

	<i>Notes</i>	<b>2023</b>	%	<b>2022</b>	%
<b>ACTIF</b>					
Trésorerie		111'393	33.11	97'662	28.60
Créances résultant de ventes et prestations	1	59'497	17.68	39'185	11.47
Autres créances à court terme	2	2'854	0.85	3'069	0.90
c/c AREF SA		42'526	12.64	59'025	17.28
Stock matériel cours théoriques		3'200	0.95	5'890	1.72
<b>Actif circulant</b>		<b>219'469</b>	<b>65.23</b>	<b>204'830</b>	<b>59.98</b>
Immobilisations corporelles	10	117'003	34.77	136'685	40.02
<b>Actif immobilisé</b>		<b>117'003</b>	<b>34.77</b>	<b>136'685</b>	<b>40.02</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>336'472</b>	<b>100.00</b>	<b>341'516</b>	<b>100.00</b>
<b>PASSIF</b>					
Dettes sur achats et prestations de services	3	24'624	7.32	53'642	15.71
Dettes financière à court terme portant intérêt	4	0	0.00	53'696	15.72
Créanciers bons de vol		35'824	10.65	36'188	10.60
Passifs de régularisation		28'132	8.36	6'000	1.76
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		<b>88'580</b>	<b>26.33</b>	<b>149'526</b>	<b>43.78</b>
<b>Total des capitaux étrangers</b>		<b>88'580</b>	<b>26.33</b>	<b>149'526</b>	<b>43.78</b>
Capital-actions		286'479	85.14	286'479	83.88
Résultat reporté		-94'489	-28.08	-96'612	-28.29
Résultat de l'exercice		55'902	16.61	2'123	0.62
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>247'892</b>	<b>73.67</b>	<b>191'990</b>	<b>56.22</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>336'472</b>	<b>100.00</b>	<b>341'516</b>	<b>100.00</b>

# Air-Fribourg Services SA Ecuwillens

## COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE

exprimé en CHF

	Notes	<u>2023</u>	%	<u>2022</u>	%
Produits des ventes et des prestations		726'261	100.00	766'038	100.00
<i>Chiffre d'affaires</i>	5	726'261	100.00	766'038	100.00
Charges des achats et des prestations		-536'691	-73.90	-632'418	-82.56
<i>Charges des achats et des prestations</i>	6	-536'691	-73.90	-632'418	-82.56
<b>Marge brute</b>		<b>189'571</b>	<b>26.10</b>	<b>133'620</b>	<b>17.44</b>
Autres produits d'exploitation		800	0.11	950	0.12
<i>Autres produits d'exploitation</i>		800	0.11	950	0.12
Charges de personnel	7	-74'545	-10.26	-72'251	-9.43
Assurances		-6'494	-0.89	-6'261	-0.82
Charges d'administration et d'informatique	8	-14'237	-1.96	-7'813	-1.02
Publicité et frais de représentation		-3'305	-0.46	-9'158	-1.20
Autres charges d'exploitation		-19'655	-2.71	-23'454	-3.06
<i>Charges d'exploitation</i>		-118'236	-16.28	-118'935	-15.53
<b>Excédent brut d'exploitation (EBITDA)</b>		<b>72'135</b>	<b>9.93</b>	<b>15'635</b>	<b>2.04</b>
Dotations aux amortissements	10	-19'682	-2.71	-18'480	-2.41
Variation de la provision sur perte sur créances		0	0.00	1'520	0.20
<b>Résultat d'exploitation (EBIT)</b>		<b>52'453</b>	<b>7.22</b>	<b>-1'325</b>	<b>-0.17</b>
Produits financiers		61	0.01	0	0.00
Charges financières		-306	-0.04	-888	-0.12
<i>Résultat financier</i>		-245	-0.03	-888	-0.12
Produits exceptionnels		5'100	0.70	5'114	0.67
Charges exceptionnelles		-24	0.00	-374	-0.05
<i>Résultat exceptionnel</i>	9	5'076	0.70	4'740	0.62
<b>Résultat avant impôts (EBT)</b>		<b>57'283</b>	<b>7.89</b>	<b>2'527</b>	<b>0.33</b>
Impôts		-1'382	-0.19	-404	-0.05
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>55'902</b>	<b>7.70</b>	<b>2'123</b>	<b>0.28</b>

**Principes d'évaluation**

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse. Les principaux postes des états financiers ont été portés au bilan conformément aux informations ci-après.

**A Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services**

Les créances résultant de la vente de biens et de prestations de services et les autres créances à court terme sont comptabilisées à leur valeur nominale, sous déduction de corrections de valeurs individuelles économiquement nécessaires.

**B Cautionnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveurs de tiers**

2023

2022

**Montant global**

Co-débiteurs d'un prêt hypothécaire accordé par la Banque Cantonale de Fribourg à la société Aérodrome Régional Fribourg-Ecuwillens SA

690'000

730'000

**Total**

**690'000**

**730'000**

**C Moyenne annuelle des emplois à plein temps ne dépassant pas les seuils de 10, 50 ou 250**

Le nombre d'emplois à plein temps ne dépasse pas 10 en moyenne annuelle.

**D Autres informations prescrites par la loi**

Aucune autre information ne s'applique.

# Air-Fribourg Services SA Ecuwillens

ANNEXE SELON ART. 959c CO ET NOTES

exprimé en CHF

	<u>2023</u>	%	<u>2022</u>	%
<b>1. Créances résultant de ventes et prestations</b>				
Créances envers des tiers	66'336	111.49	46'024	117.45
Provision pour perte sur créances	-6'839	-11.49	-6'839	-17.45
<b>Total</b>	<b>59'497</b>	<b>100.00</b>	<b>39'185</b>	<b>100.00</b>
<b>2. Autres créances à court terme</b>				
Créances AFC	21	0.75	0	0.00
Créances charges sociales	2'832	99.25	3'069	100.00
<b>Total</b>	<b>2'854</b>	<b>100.00</b>	<b>3'069</b>	<b>100.00</b>
<b>3. Dettes sur achats et prestations de services</b>				
Dettes envers des tiers	16'470	66.89	23'212	43.27
Dettes envers AFC	293	1.19	654	1.22
Dettes envers Mécanair	4'450	18.07	26'295	49.02
Dettes envers des créanciers sociaux	3'412	13.86	3'480	6.49
<b>Total</b>	<b>24'624</b>	<b>100.00</b>	<b>53'642</b>	<b>100.00</b>
<b>4. Dettes financière à court terme portant intérêt</b>				
Crédit Covid-19	0	0.00	53'696	100.00
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0.00</b>	<b>53'696</b>	<b>100.00</b>
<b>5. Chiffre d'affaires</b>				
Produits des vols	569'937	78.48	623'855	81.44
Supplément d'essence	39'550	5.45	53'140	6.94
Instruction	87'728	12.08	70'311	9.18
Cours théoriques	14'354	1.98	4'866	0.64
Ventes matériel	14'924	2.05	15'184	1.98
Pertes sur clients	-232	-0.03	-1'319	-0.17
<b>Total</b>	<b>726'261</b>	<b>100.00</b>	<b>766'038</b>	<b>100.00</b>
<b>6. Charges des achats et des prestations</b>				
Location avions	102'406	19.08	127'541	20.17
Achat matériel	16'184	3.02	15'297	2.42
Assurances	52'142	9.72	52'142	8.24
Entretien	173'734	32.37	216'192	34.18
Essence	168'106	31.32	197'127	31.17
Location hangars	24'120	4.49	24'120	3.81
<b>Total</b>	<b>536'691</b>	<b>100.00</b>	<b>632'418</b>	<b>100.00</b>

# Air-Fribourg Services SA Ecuwillens

ANNEXE SELON ART. 959c CO ET NOTES

exprimé en CHF

	<u>2023</u>	%	<u>2022</u>	%
<b>7. Charges de personnel</b>				
Charges de personnel	106'390	142.72	105'966	146.66
Refacturation salaires cours Sphair	-31'845	-42.72	-33'715	-46.66
<b>Total</b>	<b>74'545</b>	<b>100.00</b>	<b>72'251</b>	<b>100.00</b>
<b>8. Charges d'administration et d'informatique</b>				
Frais de bureau et d'administration	4'937	34.68	1'013	12.96
Honoraires fiduciaire	9'300	65.32	6'800	87.04
<b>Total</b>	<b>14'237</b>	<b>100.00</b>	<b>7'813</b>	<b>100.00</b>
<b>9. Résultat exceptionnel</b>				
Assainissement bons de vol	5'100	100.48	5'050	106.53
Bons de vol, solde	0	0.00	64	1.35
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>5'100</b>	<b>100.48</b>	<b>5'114</b>	<b>107.88</b>
Escompte et rabais accordés	-24	-0.48	-374	-7.88
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>-24</b>	<b>-0.48</b>	<b>-374</b>	<b>-7.88</b>
<b>Total</b>	<b>5'076</b>	<b>100.00</b>	<b>4'740</b>	<b>100.00</b>



10. Immobilisations corporelles	Avion HB-SDI	Avion HB-CQR	Mobilier et machines de bureau	Système informatique	Simulateur de vol	Total
	<b>Au 31.12.2023</b>					
<b>Valeur comptable</b>						
État au 01.01.2023	36'658	99'305	1	720	1	136'685
Acquisitions						0
Cessions						0
Reclassification						0
Amortissement	-9'658	-9'305		-719		-19'682
<b>Total net au 31.12.2023</b>	<b>27'000</b>	<b>90'000</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>117'003</b>
	<b>Au 31.12.2022</b>					
<b>Valeur comptable</b>						
État au 01.01.2022	45'658	53'242	1	1'200	1	100'102
Acquisitions		55'063				55'063
Cessions						0
Reclassification						0
Amortissements	-9'000	-9'000		-480		-18'480
<b>Total net au 31.12.2022</b>	<b>36'658</b>	<b>99'305</b>	<b>1</b>	<b>720</b>	<b>1</b>	<b>136'685</b>

# Air-Fribourg Services SA Ecuwillens

## PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVE À L'EMPLOI DU RÉSULTAT AU BILAN

exprimé en CHF

	2023	2022
<b>Montant à disposition de l'Assemblée générale</b>		
Solde reporté de l'exercice précédent	-94'489	-96'612
Résultat de l'exercice	55'902	2'123
<b>RÉSULTAT AU BILAN</b>	<b>-38'587</b>	<b>-94'489</b>

### Proposition d'utilisation du bénéfice

<b>Report à nouveau</b>	<b>-38'587</b>	<b>-94'489</b>
<b>RÉSULTAT AU BILAN</b>	<b>-38'587</b>	<b>-94'489</b>